Vincent Georges

p. 331 et suiv.). Selon ces différentes modalités de lecture, les motifs bruts tireraient leur épingle du jeu au niveau de l'association qui les valorise le mieux. Le même processus se produit avec les intonations, les associations syllabiques et les constructions syntaxiques. On sait en effet que les phonèmes, la sémantique et le langage favorisent l'éclosion des subtilités à l'intérieur d'une grammaire générative (Chomsky, 1980). Les propositions graphiques évolueraient, elles aussi, sous forme de sémioses graphiques (Georges, 2015, pour gagner en lisibilité, en efficacité et en intelligibilité, sans chercher seulement à capter l'attention ou correspondre à une convention empreinte de superficialité. Dans la structure produite, le motif, tels une note de musique, une syllabe ou encore un oncle dans un système de parenté, prend ou conserve à un moment donné une signification et une fonction originale.

Le substrat cognitif des graphismes ne saurait être ignoré et justifie l'intérêt que l'on se doit de porter au contenu et à l'organisation de l'ornementation. Les arbres stylistiques tendent à décliner l'ensemble des dispositifs

usités. Leurs fabrications respectives peuvent reposer sur des principes sensiblement différents.

La méthode régressive

Le principe initial de cette procédure est d'isoler l'ornementation la plus complexe en vue d'y associer des organisations de plus en plus simples. Du fait de cet ordre décroissant, la méthode est dite régressive (fig. 7). Cette opération revient à déterminer que les formes les plus complexes de décors ne sont pas des œuvres isolées, mais qu'elles sont liées à un niveau plus ou moins élevé d'accrétion de motifs sur une base commune. L'hypothèse d'une expression fantaisiste doit être écartée pour considérer un programme ornemental répondant à des règles précises. Un tel résultat justifie de revenir *a posteriori* sur le critère morphologique des bracelets (voir *infra*). Avant cela, il ressort que la structure seule des décors suffit pour proposer une classification, sans préjuger par ailleurs à ce stade d'une quelconque évolution d'ordre chronologique (voir *infra*).

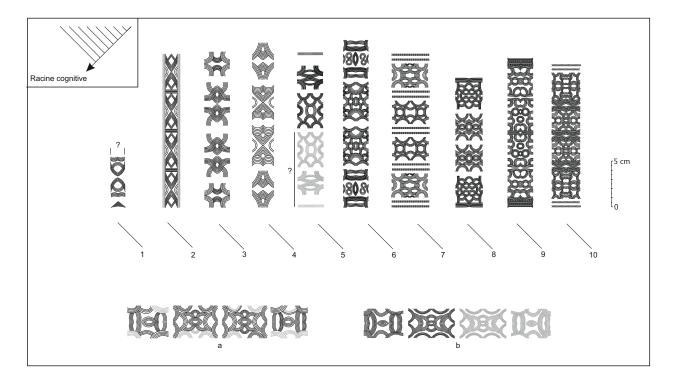


Fig. 7 – Arbre stylistique par méthode régressive : les séquences en projection plane orthogonale du type Clans dans l'extrême sud-est de la France. Branche 1 : dépôt de Lullin, Haute-Savoie (Oberkampf et coll., 1997, pl. 35, nº 13); Br. 2 : dépôt de Pinerolo, Italie du Nord (Doro, 1973-1975, fig. 1); Br. 3-5 : dépôt de Clans, Alpes-Maritimes (Guébhard, 1910a; Lagrand, 1976, fig. 2, nº 1, 2 et 22); Br. 6 : Cimiez ou Cannes, Alpes-Maritimes (Lagrand, 1968, pl. VII, nº 2 et d'après les moulages conservés au MAN, nº 22 546); Br. 7 : Montgros, Nice (Lagrand, 1968, pl. VII, nº 5, d'après le moulage conservé au MAN, nº 55 427); Br. 8 : Montgros, Alpes-Maritimes (d'après le moulage conservé au MAN, nº 55 427); Br. 9 : Montgros (d'après le moulage conservé au MAN, nº 55 427); Br. 10 : Montgros (Lagrand, 1968, pl. VII, nº 4, d'après le moulage conservé au MAN, nº 55 427); a et b : Cannes ou Cimiez, compositions intermédiaires entre les branches 5 et 7 (Lagrand, 1968, pl. VII, nº 1 et 3).

Fig. 7 – Stylistic tree by regressive method: orthogonal sequences of Clans type in French Riviera. Branch 1: Lullin hoard, Haute-Savoie (Oberkampf and coll., 1997, pl. 35, no. 13); Br. 2: Pinerolo hoard, North Italy (Doro, 1973-1975, fig. 1); Br. 3-5: Clans hoard, Alpes-Maritimes (Guébard, 1910a; Lagrand, 1976, fig. 2, nos. 1, 2 and 22); Br. 6: Cannes or Cimiez, Alpes-Maritimes (Lagrand, 1968, pl. VII, no. 2 and adapted from the moldings, MAN, no. 22546); Br. 7: Montgros, Nice, Alpes-Maritimes (Lagrand, 1968, pl. VII, no. 5, adapted from the molding, MAN no. 55427); Br. 8: Montgros (adapted from the molding, MAN, no. 55427); Br. 10: Montgros (Lagrand, 1968, pl. VII, no. 4, adapted from the molding, MAN, no. 55427); a and b: Cannes or Cimiez [?], intermediate compositions between the branches 5 and 7 (Lagrand, 1968, pl. VII, nos. 1 and 3).